

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 27

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une trouvaille discutable

Parmi les moyens pris en France, depuis la création du haut commissariat au tourisme, pour attirer les étrangers et leur faire connaître les avantages des voyages dans ce pays, on a signalé dernièrement l'organisation des « Quinze jours en France pour cent dollars ». Un billet circulaire en chemin de fer et des arrangements spéciaux avec certains hôtels de différentes régions permettent pour ce prix, non seulement aux Américains particulièrement visés, mais aux autres étrangers et aussi aux Français, de parcourir durant deux semaines Paris et une bonne partie de la France.

Dès le lancement de la formule, les journaux ont proclamé qu'elle était appelée au plus grand succès. On en attend une forte recrudescence du mouvement touristique, une réfutation victorieuse de toutes les assertions malveillantes et injustes répandues sur le compte des stations d'étrangers et des villes d'eaux françaises, une démonstration nette du confort offert en France, une preuve du bon marché du tourisme dans ce pays, etc.

A première vue, tout cela semble parfait et l'auteur de ces lignes a été sur le point, tout d'abord, de citer cette invention en exemple à la Suisse, en suggérant l'organisation d'une entreprise similaire. Mais en y regardant de plus près, notre enthousiasme s'est considérablement refroidi.

Il paraît qu'on décompose les cent dollars, ou les 2500 francs français, en 850 à 900 francs pour les hôtels et 1600 à 1650 francs pour les déplacements et autres dépenses. On voit que la belle part a été faite aux chemins de fer. Quant aux hôtels, ils devront se contenter de 50 à 60 francs par jour pour le logement et la nourriture, ce qui équivaudrait chez nous à une pension de 10 à 12 francs suisses.

Il est évident qu'à ce prix les « Quinze jours pour cent dollars » ne pourront pas être reçus dans les palaces, ni même dans des hôtels de premier ordre. Voilà, à notre avis, l'inconvénient principal de toute l'organisation. En voulant avant tout rechercher le bon marché, on risque d'obtenir le même résultat que les commerçants qui lancent de la pacotille-réclame à bas prix ; on en achète une fois, mais on n'y revient pas. Ce n'est pas là une réclame réelle et définitive.

Ou bien les hôtels adhérent à l'entreprise devront faire des sacrifices à titre de propagande et travailler à perte. Mais la propagande ainsi faite ne pourra pas non plus porter des fruits pour un long avenir, puisque cette réception à un prix inférieur au prix de revient ne saurait durer indéfiniment.

Tout bien considéré, nous estimons que cette propagande, assez habile il faut en convenir, se fera elle aussi aux dépens de l'hôtellerie, comme celle des repas vin compris, comme celle de l'incorporation des taxes officielles dans la note des clients, qui croient que tout ce qu'ils paient à l'hôtel revient à l'hôtel et le trouvent finalement exagérément cher.

Ce n'est pas en Suisse seulement que l'hôtellerie a bon dos.

Nouvelles des Sections

Baden. — Dans son assemblée générale du 10 juin, la section de Baden de la Société suisse des hôteliers a renouvelé son comité. Ont été élus MM. Adolf Baumgartner, hôtel Schweizerhof, comme président, Karl Gugolz junior, hôtel de l'Ours, comme secrétaire et caissier et Konrad Küpfer junior, hôtel du Cygne, comme membre.

Sociétés diverses

La Chambre valaisanne de commerce a tenu son assemblée des délégués au Casino de Saxon, sous la présidence de M. Dufour, architecte à Sion. A cette occasion, les délégués ont pris congé de M. Walther Perrig, l'ancien secrétaire, appelé à Brigue, et ont rendu hommage à ses qualités de travailleur. Ils lui ont offert un beau présent en témoignage d'estime et de reconnaissance. L'assemblée a protesté contre l'avant-projet de loi cantonale sur la protection ouvrière; elle y a vu les effets d'une influence socialiste et a émis l'opinion que la loi porterait un coup néfaste aux intérêts de l'hôtellerie. En vain M. Amez-Droz, délégué de l'Etat, s'est-il attaché à prouver le contraire ; il n'est pas parvenu à convaincre son auditoire. Après le banquet, servi à l'Hôtel Suisse, M. Maret a fait un intéressant exposé de la révision du régime de l'alcool et de ses rapports avec l'arboriculture valaisanne. (*Gazette de Lausanne*)

La Société des épiciers suisses a tenu son assemblée des délégués le 23 juin à Zurich. Il y avait environ 200 participants. M. J. Lauri a été réélu président. M. Brandenberger, directeur de l'Union d'achats à Olten, a fait un exposé sur la rationalisation du petit commerce. L'assemblée a voté la résolution suivante : « Les commerçants suisses en denrées alimentaires, autonomes et organisés, admettent le programme : bonnes marchandises à bon marché. Grâce à leurs organisations d'achats et à leurs possibilités de rationalisation de l'achat et de la vente, ils peuvent livrer des marchandises à aussi bon compte et aussi bonnes que tout autre forme de commerce ne bénéficiant pas de priviléges fiscaux ou autres. Etant un élément indispensable de l'économie publique suisse, ils font appel à la solidarité de tous les citoyens pour leur assurer une juste rémunération de leur travail et d'équitables possibilités d'existence. »

L'Union suisse des arts et métiers tiendra son assemblée annuelle ordinaire les 26 et 27 juillet 1930 à Wädenswil, à l'occasion de l'Exposition industrielle des arts et métiers qui aura lieu alors dans cette ville. Le programme du samedi 26 prévoit une séance du comité central et une première séance de l'assemblée générale, une excursion sur le lac en bateau

spécial avec illumination de la rade et une soirée familiale dans la salle de fêtes de l'exposition. Le lendemain dimanche est réservé à la deuxième séance de l'assemblée annuelle, à un banquet dans la salle des fêtes et à une visite de l'exposition. Des excursions auront lieu le lundi, en bateau sur le lac de Zurich et en chemin de fer à Feusisberg, Einsiedeln, etc. L'ordre du jour de l'assemblée annuelle, à part les questions habituelles d'affaires : rapport, comptes, budget, nominations, etc., porte la présentation des rapports suivants : M. F. Joss, conseiller d'Etat et conseiller national à Berne, parlera de l'orientation professionnelle ; M. J.-L. Cagianini, président de la Société suisse des entrepreneurs à Zurich, des assurances vieillesse et survivants ; M. A. Schirmer, conseiller national à St-Gall, de l'état actuel de la législation fédérale sur les arts et métiers ; M. H. Tschumi, conseiller national, d'une maison de repos et de vacances pour les arts et métiers suisses et M. J. Lauri, président de l'Association des épiciers suisses à Safenwil, du problème du commerce sur la rue.

L'Union romande du tourisme (Pro Leman) a tenu son assemblée générale annuelle le 18 juin à Lausanne, sous la présidence de M. L.-C. Michaud, président du comité de direction.

Le rapport annuel, lu par M. Chaudet, directeur, a donné lieu à une très intéressante discussion d'où l'on peut déduire qu'il y a encore de grands efforts à accomplir en Suisse romande pour assurer la sauvegarde des intérêts touristiques et ferroviaires. L'Union romande s'est déclarée d'accord avec les auteurs de l'initiative demandant la fusion, sur le terrain de la propagande touristique suisse, du Service de publicité des C. F. F. et de l'Office national du tourisme, cette concentration ne pouvant qu'augmenter et renforcer avantageusement notre propagande à l'étranger. Des remerciements ont été votés à M. Chaudet, directeur de l'Union, pour la grande activité qu'il a déployée au service du tourisme romand. Les comptes, qui accusent une dépense totale de 76.819 fr. 85, couverte par les recettes, ont été adoptés, ainsi que le budget pour 1930, prévoyant 100.000 fr. aux dépenses. Les contrôleurs des comptes, MM. R. Bourgeois à Lausanne et P. Amiguet à Chesières, ont été réélus, avec MM. Bachmann à Monthey et Giroud à Vevey comme suppléants. La série sortante du conseil a été confirmée à l'unanimité pour une nouvelle période de trois ans. Elle comprend MM. Contat à Monthey, Schoeri à Montreux, Leyvraz à Aigle, Meystre à Lausanne, Mottier à Montreux, Mudry à Montana et L. Bourgeois à Lausanne.

Informations économiques

Pommes de terre. — Le marché est actuellement limité à celui des pommes de terre nouvelles qui nous proviennent de France, d'Espagne et d'Italie. La Hollande également se présente sur le marché et sous peu elle sera une forte concurrence pour les pays précités, car les pommes de terre hollandaises sont très estimées. Les prix se maintiennent entre 21 et 24 fr. les 100 kg.

Notre bétail. — A la montée du bétail à l'apogée, on a constaté d'une façon générale que les troupeaux avaient un effectif plus réduit que ces dernières années. La diminution est de 15 à 20%, particulièrement en ce qui concerne le jeune bétail. On attribue cet état de choses à la forte demande de bétail de boucherie. Comme la récolte de foin est abondante cette année, on croit que dès l'automne prochain le cheptel bovin aura regagné son effectif ordinaire.

Le Viège-Zermatt en 1929. — Le compte d'exploitation de cette ligne accuse pour l'exercice 1929 un excédent de recettes de 645.192 fr. 37, supérieur de 30.909 fr. 42 à celui de 1928. Le total des recettes en 1929 a été de 1.197.093 fr. 04 et celui des dépenses de 551.900 fr. 67. Le conseil d'administration, réuni le 21 juin à Zermatt, a voté la répartition suivante du bénéfice : 49.000 fr. aux 7000 actions de priorité de 100 fr. et 322.500 fr. aux 43.000 actions ordinaires de 100 fr., sous forme d'un dividende de 7%, sous déduction de l'impôt fédéral de 3% sur les coupons ; 24.500 fr. au conseil d'administration (dix membres) et 22.904 fr. 06 au report à compte nouveau.

Pour maintenir le prix du lait. — Dans un communiqué à la presse, le Comité de l'Union suisse des paysans attire l'attention du public suisse et des autorités sur l'évolution angoissante du marché international du lait et des produits laitiers. Bien que les prix actuels du lait soient insuffisants pour assurer aux paysans une existence acceptable, il faut s'attendre à ce qu'ils baissent encore sensiblement par suite de la dépression qui se manifeste sur le marché étranger, si des mesures spéciales ne sont pas prises par les autorités. L'Union suisse des paysans estime qu'il est du devoir du peuple suisse de préserver la population agricole de cette baisse et de l'aider à obtenir un prix du lait qui ne soit pas inférieur au 150% du taux d'avant-guerre. Elle déclare que de son côté elle fait tout son possible pour aléger la situation sur le marché du lait en orientant davantage les exploitations rurales vers la production des céréales, l'engrangement du bétail de boucherie et l'élevage, tout en s'attachant à améliorer la qualité du lait et des produits laitiers.

Les services d'escompte de la Suisse romande, au nombre de 15, groupant 5.000 détaillants, qui ont remboursé 5.5 millions de francs d'escompte aux consommateurs en 1929, représentant un total de vente de 111,5 millions, ont tenu le 23 juin à Ouchy, sous la présidence

OVERHOFEN am Thunersee

VICTORIA HOTEL

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mass. Preise, modernster Comfort.



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

Pacht-Ausschreibung

Infolge Rücktritt des bisherigen Pächters wird hiermit die altrenomiertere

Pension hierter

Kramgasse 5 — Kirdigasse 4 in Bern

zur Pacht ausgeschrieben.

Antritt 1. Nov. 1930. Das Pachtobjekt, in ruhiger Lage, enthält 17 Fremdenzimmer mit total 26 Betten, sowie die üblichen Gesellschaftsräume und Dependenzen. Schriftl. Angebote sind zu richten an Herrn Dr. R. v. Stürler, Fürspracher, Bundesgasse 6 in Bern, woselbst auch weitere Ausk. ert. wird.

Bern, den 28. Juni 1930.

Zunftgesellschaft zum Affen, Bern.

Auf Frühjahr 1931, event. früher, zu pachten event. später kaufen gesucht

kleineres Berghotel

Sommer- und Winterbetrieb. Offeren unter Chiffre Ac 5978 Y an Publicitas Bern.

Revue-Inserate haben Erfolg!

Der Magen Ihrer Gäste

verträgt am besten

1 Verkaufslokal

mit Schaufenster in guter Geschäftslage. Offeren sind zu richten unter Chiffre 8 2134 T an Publicitas, Thun.

Ia. Hotel-Pension im Tessin

offert Kollegen oder besserem Angestellten unseres Fachs sehr gepflegte volle Pension, von Ende Okt. 1930 bis Ende Februar 1931, bei sehr missigem Preis, wenn nach Vereinbarung sofortiger Vorauszahlung belohnt werden kann. Einzelheiten wie Referenzen stehen zur Verfügung. Erholungshedürftige Ia. Gelegenheit. Off. erb. unter Chiffre RG 2142 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

LOCARNO

Zu verkaufen in Brissago gutgehende

PENSION

25 Betten, 18 Zimmer, Tea-room, Esszimmer, Salon, Vestibül, Küche, Bad u.a.m. 6800 m², Garten u. Park. Preis 140.000 Fr. Anzahlg. Fr. 30/40.000.

Anfragen an Reise- und Fremdenbüro, Locarno, Bahnhofplatz, erbeten.

HOTEL

Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt
die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial- und Vertrauens-Firma:

G. Kuhn, Zürich

Hotel-Immobilien

56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen

Strenge Diskretion

als beste Qualität
seit Jahrzehnten bekannt

garantiert naturrein, nur aus Saft erster Pressung aus eigenen Beerenpflanzungen

hocharomatisch — sehr ausgiebig

auch

Lenzburger Citronensirup
ist von hochfeiner Qualität

Von durchaus fachkundigem Fräulein gesetzten Alters wird

Fotel od. Pension

mit circa 30 bis 40 Betten in gutem Fremdenzentrum

zu kaufen od. zu mieten gesucht

Gut eingerichtet, wenn möglich mit fließendem Wasser in den Zimmern. Jahres- od. Zwischenmietgeschäft bevorzugt. Offeren erbeten unter Chiffre A. B. 2099 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Anerkannt bestes
Schweizer Tafelwasser

PASSUGGER - Theophil

das naturelle Mineralwasser
ohne künstlichen Zusatz